



Pour le "Zéro Angle Mort" : rendons obligatoire la sécurité active des poids lourds en ville

Date limite de recueil des signatures

19/06/2029

PÉTITION



La plateforme des pétitions de l'Assemblée nationale permet aux citoyens d'adresser des pétitions à l'Assemblée nationale et de signer des pétitions déjà déposées.

Chaque pétition est attribuée à l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale, en fonction de la thématique qu'elle aborde. Les pétitions ayant recueilli au moins 100 000 signatures sont mises en ligne sur le site de l'Assemblée nationale pour plus de visibilité.

Après attribution de la pétition à une commission, les députés de la commission désignent un député-rapporteur qui propose ensuite soit d'examiner le texte au cours d'un débat faisant l'objet d'un rapport parlementaire, soit de classer la pétition.


Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Personnaliser

Tout refuser

Tout accepter

Pour le "Zéro Angle Mort" : rendons obligatoire la sécurité active des poids lourds en ville

 **Katia SAVELIEFF** 19/03/2026 Identifiant: N°5381

À l'attention de Madame la Présidente de l'Assemblée nationale, de Mesdames et Messieurs les Députés,

Depuis sa création en 2023, le collectif "Elles à vélo" témoigne de la répétition insupportable de tragédies évitables. En ce début d'année 2026, de nouveaux drames ont endeuillé nos rues : le 27 janvier à Paris, puis le 19 février près de Barbès, deux cyclistes ont perdu la vie, fauchées par des véhicules lourds lors de manœuvres de changements de direction.

Ces décès ne sont pas des fatalités, mais le symptôme d'une faille législative persistante.

L'Union européenne s'est fixé un cap : la "Vision Zéro", visant à éliminer totalement les décès et blessés graves sur les routes d'ici 2050. Atteindre cet objectif n'est pas une option, c'est une obligation morale qui nécessite un changement de paradigme immédiat.

Le constat est sans appel : l'obligation actuelle d'apposer un simple autocollant de signalisation est une mesure anachronique. Elle déporte la responsabilité de la survie sur l'usager vulnérable plutôt que de traiter la source du danger. En 2025, les collisions avec des poids lourds ont causé 125 décès en France, dont 97 piétons et 23 cyclistes (source : ONISR).

La Vision Zéro repose sur un principe simple : l'erreur humaine est inévitable, mais elle ne doit pas être mortelle. Si un conducteur commet une erreur d'inattention, c'est au véhicule et à l'infrastructure de protéger la vie.

488/100 000
SIGNATURES

IDENTIFIEZ-VOUS
POUR SIGNER LA
PÉTITION

Partager 

Intégrer 

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

S'inspirant du succès du Direct Vision Standard (DVS) de Londres — qui a

permis de réduire de 50 % le nombre de victimes graves en trois ans — nous demandons une évolution législative immédiate.

Nos demandes : vers une obligation de sécurité active :

La technologie de détection existe et équipe déjà les modèles récents. La vie d'un citoyen ne doit plus dépendre de l'ancienneté d'un châssis. Nous demandons une évolution législative articulée autour de deux piliers :

1. Le Volet Technique : une obligation de mise en conformité (Retrofit)

L'imposition, par voie législative, d'un standard de sécurité minimal pour tout véhicule de plus de 3,5 tonnes circulant en zone urbaine, incluant :

- la vision directe et numérique : installation obligatoire de caméras haute définition et de moniteurs en cabine pour une suppression totale des angles morts ;
- la détection électronique active : généralisation des radars et capteurs latéraux avec alertes sonores et visuelles pour prévenir le conducteur en temps réel.

2. Accompagnement Financier et Exemplarité Publique

Pour que la sécurité ne soit pas un frein économique pour les transporteurs, nous préconisons :

- un Fonds de soutien au Retrofit : création d'une aide directe pour les artisans et PME du transport ;
- l'excellence territoriale : une mise en conformité accélérée des flottes publiques (collectivités, services de voirie) et de leurs prestataires dans le cadre des marchés publics.

"La sécurité d'un citoyen ne doit plus dépendre de l'ancienneté d'un camion."

Mesdames et Messieurs les Députés, nous vous demandons d'agir pour que le droit à la vie dans l'espace public ne soit plus une option. Il est temps de passer de la signalisation à la protection réelle.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer



SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

[Foire aux questions](#)

[Accessibilité](#)

[Conditions générales d'utilisation \(CGU\)](#)

[Mentions légales](#)

[Cookies](#)

Site réalisé par [Open Source Politics](#) grâce au logiciel libre [Decidim](#).

Panneau de gestion des cookies

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer